



RAPPORT D'ACTIVITE  
DU PREMIER SEMESTRE 2014

---

## SOMMAIRE

- 1- Présentation générale
- 2- Stratégie et perspectives
- 3- Activité du Groupe au premier semestre 2014
- 4- Faits marquants du premier semestre 2014
- 5- Opérations avec les parties liées

---

## ***1 - Présentation générale***

La société Global EcoPower est un des principaux acteurs sur le marché des énergies renouvelables, en France. C'est une entreprise restreinte et structurée, dotée d'une équipe expérimentée.

Global EcoPower (GEP) est un constructeur clés en main de centrales de production d'électricité mettant en œuvre des énergies renouvelables, et notamment des centrales photovoltaïques depuis 2009 et des parcs éoliens depuis 2012, en vue de les vendre à des tiers-investisseurs.

Depuis début 2009, Global EcoPower vendait les centrales, « avant construction ». C'est à dire que le tiers-investisseur intervenait dès l'acquisition des droits, à chaque fois en faisant l'acquisition des sociétés de projet disposant de toutes les autorisations pour construire et exploiter les centrales.

### **Deux projets solaires construits et mis en service en 2011**

La première centrale livrée par GEP est située à Veules les Roses en Seine Maritime. Elle est constituée de 21 400 panneaux photovoltaïques au sol, pour une puissance installée de 5,03MWc. GEP était en charge du développement et de la conception du parc, tout en intervenant en tant qu'assistant à maîtrise d'ouvrage pour le compte de Leonidas & Associates.

La seconde centrale est un complexe agro-solaire, d'une puissance de 3,49MWc. Elle est constituée de 11 000 panneaux « décadrés » installés sur des toitures de serres à Bourgneuf en Mauges dans les Pays de la Loire. Dans le cadre de ce projet clés en main, GEP s'est occupée seule de toutes les étapes de la conception à la construction du complexe agro-solaire, y compris des serres (plus de 40 000 m<sup>2</sup>). La société était également en charge de la maintenance de la centrale pour son client jusqu'en décembre 2013, date à laquelle son contrat a expiré. Au titre de ce contrat, GEP percevait 5% du CA de vente d'électricité soit environ 75k€ par an.

### **Deux projets solaires actuellement en développement**

Actuellement, quatre projets photovoltaïques sont en cours de développement pour une puissance totale de 18MWc. L'un en Ardèche, d'une capacité au sol de 6MWc et dont le permis de construire a été déposé en janvier 2014. Les autres, dans l'Aude, encore en cours d'étude et qui comporte trois complexes de serres agro-solaires d'une capacité totale de 12MWc. Le dépôt des permis de construire est prévu pour la fin de l'année 2014.

### **Trois projets éoliens en terminaison**

---

Concernant les centrales éoliennes, contrairement aux centrales photovoltaïques, GEP a fait le choix de ne pas développer les projets en interne. La société ne fait qu'acquérir des sociétés disposant de toutes les autorisations nécessaires puis s'occupe de la construction.

C'est ainsi qu'en 2012, GEP a fait acquérir à son client Leonidas & Associates trois sociétés qui détenaient des autorisations pour la construction de trois parcs éoliens. Concomitamment, Leonidas et GEP ont signé un contrat de construction clés en main et d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour ces trois parcs.

La construction de ces trois projets a débuté en 2012 et comporte :

- ✓ La centrale de Montbray et Margueray, d'une puissance de 20MW et constituée de 10 éoliennes dans la Manche. Elle a été raccordée au réseau le 15 avril 2014 et la réception définitive par le client est prévue pour le dernier trimestre 2014.
- ✓ La centrale de La Guenelle, d'une puissance de 22MW et constituée de 11 éoliennes dans la Marne. Elle a été raccordée au réseau le 16 décembre 2013 et la réception définitive par le client est prévue pour le dernier trimestre 2014.
- ✓ La centrale de La Voie Romaine, d'une puissance de 22MW et constituée de 11 éoliennes dans la Marne. Elle a été raccordée au réseau le 16 juin 2014 et la réception définitive par le client est prévue pour le dernier trimestre 2014.

#### **Un nouveau projet en construction vendu « avant construction »**

Global EcoPower a signé avec le Groupe Léonidas un contrat d'assistance à Maitre d'ouvrage et de construction « clé en mains » d'une centrale éolienne de 10,25 MW en Champagne-Ardenne. Pour respecter la période de nidification, les travaux vont débuter mi-septembre 2014.

#### **Deux nouveaux projets éoliens qui seront vendus « après construction »**

1) Global EcoPower a annoncé, le 3 septembre 2014, l'acquisition définitive des actions de la société SAS Parc Eolien de La Vallée du Don, qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'un parc éolien d'une puissance installée de 10 MW sur les communes de Vay et de Marsac-sur-Don en Loire-Atlantique. Le montant de l'acquisition a été payé à partir des fonds propres de GEP. Cette transaction fait suite au communiqué de presse du 23 avril dernier qui annonçait la signature du contrat sous conditions suspensives. Désormais, toutes les conditions ont été levées et la SAS Wind EcoPower, filiale à 100% de GEP, a conclu l'acte d'achat définitif en date du 7 août 2014.

La centrale se composera de cinq aérogénérateurs de 100 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2MW.

---

Global EcoPower va construire ce projet « clés en main » avant de le revendre une fois construit. En vue de respecter les délais du permis de construire, les travaux ont été décomposés en deux phases : la première dite de «travaux préliminaires» a débuté en début d'année 2014 et a été interrompue au printemps pendant la période de nidification des oiseaux ; la seconde devrait reprendre début Septembre 2014.

2) GEP a annoncé également la signature d'un contrat pour l'acquisition des actions d'une société support de programme (SSP) qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'un autre parc éolien d'une puissance installée de 10 MW dans les Ardennes. La centrale se composera de cinq aérogénérateurs de 78 mètres de hauteur de moyeu et d'une puissance unitaire de 2MW. Le contrat a été signé sous plusieurs conditions suspensives au bénéfice de GEP. La signature définitive est prévue pour le 24 novembre 2014. A cette date, GEP envisage d'acquérir les actions au nom du Groupe.

## **2 - Stratégie et perspectives**

- **La stratégie à court terme de la société Global EcoPower**

- Changement de business model

Jusqu'à ce jour, la société Global EcoPower vendait ses centrales à son client « avant construction ». Le Groupe souhaite désormais vendre les centrales une fois construites, lui permettant de générer un chiffre d'affaires et des marges plus importantes (en euros) que dans le cas actuel des ventes « avant-construction »..

- Développement à l'International

Compte tenu des compétences et de l'expérience acquises par Global EcoPower dans la construction et la maintenance d'un complexe agro-solaire, Global EcoPower souhaite désormais développer et construire de tels complexes hors de France métropolitaine et à l'étranger, notamment dans les pays émergents.

- Recrutement

La société Global EcoPower envisage de renforcer son équipe et de recruter des salariés qualifiés dans leur domaine :

- Un Directeur du développement qui intégrera l'équipe de management dès sa prise de fonction le 1<sup>er</sup> septembre 2014.
- Un ingénieur marocain.

- **La stratégie à moyen terme de la société Global EcoPower**

- Recherche et Développement

A partir de son expérience sur les complexes agro-solaires, Global EcoPower travaille sur un projet d'optimisation de la production d'électricité d'origine photovoltaïque.

---

Les serres sont confrontées à un problème de régulation de la chaleur et de l'humidité. A ce jour, les versants sud reçoivent des panneaux photovoltaïques et les versants nord sont équipés de volets, actionnés par des moteurs électriques.

Pour les mois de juin à septembre, l'irradiation des panneaux est maximale mais également la chaleur dans les serres. L'exploitant a tendance à actionner trop souvent les volets motorisés et lorsque ces derniers sont ouverts, ils créent des zones d'ombre sur les panneaux solaires qui entraînent des chutes de production d'électricité.

Dans le cadre de la « Recherche & Développement », Global EcoPower travaille sur un projet qui ferait ouvrir les versants sud (avec les panneaux photovoltaïques) en fonction de la course du soleil, en lieu et place des versants nord. Ce projet aurait l'avantage de supprimer les pertes de production d'électricité évoquées précédemment et d'optimiser la production d'électricité (effet tracker). La combinaison de ces deux effets va conduire à une nette amélioration de la production d'électricité par rapport à ce qui se fait actuellement. Ce projet permettra également de réduire les effets néfastes de l'humidité.

Ce projet d'optimisation n'est pas théorique mais découle de l'expérience de Global EcoPower dans les serres composant le complexe agro-solaire des Marottières, conçu, développé et construit par Global EcoPower.

### **3 – Activité du Groupe au premier semestre 2014**

Au 1<sup>er</sup> semestre 2014, Global EcoPower s'est concentré principalement sur la terminaison des trois chantiers éoliens en cours de construction pour une capacité installée globale de 64MW et a réalisé un chiffre d'affaires de 2.506 k€. Ce chiffre d'affaires semestriel est constitué, pour sa quasi-totalité (2.129 k€), des facturations correspondant à l'état d'avancement des trois projets de parcs éoliens en cours de terminaison.

De plus, les travaux de construction de deux centrales ont été suspendus pour respecter la période de nidification, allant du 1<sup>er</sup> avril au 31 août.

Global EcoPower a comptabilisé en chiffre d'affaires au 1<sup>er</sup> semestre 2014 au titre de ces deux centrales : 281 K€ au titre de la centrale de Tramomarina (10,25 MW) et 98 k€ au titre de la centrale dite de Vay & Marsac (10 MW).

### **4 – Faits marquants du premier semestre 2014**

- Attribution d'actions gratuites

Afin de fidéliser l'équipe en place, le Conseil d'Administration du 29 novembre 2013 a décidé le principe de la mise en place de 100 000 actions gratuites pour certains collaborateurs de Global EcoPower. Suite à la mise en service de la première centrale éolienne (condition pour leur émission), ces 100 000 actions gratuites ont été attribuées en mars 2014 à quatre collaborateurs de la société (hors mandataires sociaux).

- Raccordement de la deuxième centrale éolienne construite par Global EcoPower

La centrale éolienne de Montbray & Margueray d'une capacité installée de 20MW a été raccordée au réseau public d'ERDF le 15 avril 2014.

- 
- Signature d'un contrat sous conditions suspensives pour l'acquisition des actions d'une société support de programme

Global EcoPower a signé un contrat pour l'acquisition des actions d'une société support de programme (SSP) qui détient tous les droits et autorisations permettant la construction d'un parc éolien d'une puissance installée de 10 MW en France métropolitaine. Le contrat a été signé sous deux conditions suspensives. La signature définitive est prévue au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2014. Les conditions suspensives ont été levées et l'acte d'achat des actions de la société SAS Parc éolien de la Vallée du Don a été signé le 7 août 2014.

- Signature d'un nouveau contrat avec la SAS Tramomarina

En mai 2014, la société Global EcoPower a signé un contrat d'assistance au maître d'ouvrage et de construction d'un parc éolien, d'une capacité de 10,25 MW en Champagne-Ardenne (Tramomarina). En vue de respecter la période de nidification, les travaux vont démarrer en septembre 2014 pour un raccordement au réseau ERDF prévu en 2015.

- Raccordement de la troisième centrale éolienne construite par Global EcoPower

La centrale éolienne de La Voie Romaine d'une capacité installée de 22 MW a été raccordée au réseau public d'ERDF le 16 juin 2014.

## ***5 - Opérations avec les parties liées***

Les opérations réalisées avec les parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative depuis le 31 décembre 2013